



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission : FP802-170187
Date de clôture : Le mercredi 11 octobre 2017
Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00, Heure avancée de l'est (HAE)

Titre: Démolition du site du Cap-Des-Rosiers
Lieu des travaux: Gaspésie, QC

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être complété par le soumissionnaire**)
3. Devis (Description du travail requis), y compris les dessins/plans, photos et autres documents connexes

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Emplacement #1 : Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**, s'il vous plaît envoyer vos soumissions à : Michel.R.Lariviere@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement #2 : Pour toutes les soumissions imprimées et les cautionnements de soumission **UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier), s'il vous plaît envoyer à :

**Pêches et Océan Canada,
Attention: Michel Larivière
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,
FP802-170187
Poste 9W079, 9ième étage,
200, rue Kent,
Ottawa, Ontario K1A 0E6**

Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que la soumission soit livrée à temps à l'endroit désigné.

SOUSSION EN RETARD :

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçues avant la Date de clôture de l'appel d'offre.



GARANTIE DE SOUMISSION:

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées**. La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

Remarques:

- (a) *La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.*
- (b) *La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat*

LA PORTÉE DES TRAVAUX :

Les travaux faisant l'objet du présent mandat consistent à démolir tous les actifs présents qui comprennent sans s'y limiter une roulotte et son contenu non récupéré par la GCC incluant une génératrice et son réservoir, les fondations et une dalle de propreté, les deux pylônes haubanés avec leurs radiales et leurs câbles, fondations et ancrages, clôtures et petit abri au pied d'un pylône. La clôture périphérique doit être complètement retirée, dernière étape de la démolition. À la fin des travaux, le site doit être vierge et le terrain nivelé sans pour autant ajouter du matériel, exception faite, si requis, pour combler le vide laissé par les fondations et les ancrages des pylônes.

Tous les travaux inclus dans le contrat sont détaillés dans les présentes instructions générales et aux particularités du site joint à l'annexe A - Cap-des-Rosiers.

Sauf indication contraire, l'Entrepreneur est responsable de fournir toute la main d'oeuvre, les différents transports, la manutention, tous les matériaux, équipements et outillage nécessaires à l'exécution des travaux suivants, sans s'y limiter :

- Démolition complète de la roulotte d'équipements électroniques incluant ses fondations (poutres de bois au sol), la génératrice, mâts électriques, le pare-glace et tout son contenu non récupéré par la GCC.
- Démolition complète de la mise à la terre (MALT) autour de la roulotte d'équipements électroniques.
- Démolition complète du pylône haubané Tx-MF/Cw -NAVTEX dont la hauteur de la structure est de 45,7m m (150 pieds) avec isolateur à sa base. Démolir et retirer hors du site la fondation centrale et les trois ancrages, la clôture, le système de radiales, le cabanon, les câbles enfouis et panneaux indicateurs de câbles souterrains. Ce pylône



émet des ondes et il représente un danger réel pour les ouvriers : coordonner au préalable les travaux de démolition avec la GCC.

- Démolition complète du pylône haubané Tx/MF-Rt dont la hauteur de la structure est de 33,6m (110 pieds) avec isolateur à sa base. Démolir et retirer hors du site la fondation centrale et les trois ancrages, la clôture, le système de radiales, le système BVR, les câbles enfouis et panneaux indicateurs de câbles souterrains. Ce pylône émet des ondes et il représente un danger réel pour les ouvriers : coordonner les travaux de démolition avec la GCC au préalable.
- Démolition complète du réservoir de diésel double paroi hors sol extérieur, de son support métallique, raccords, la dalle de propreté et les bollards de béton déposés sur le sol.
- Démolition complète de la clôture périphérique du site faite de mailles de fer et barrières.
- Transporter hors du site tous les matériaux de démolition et tous les équipements et installations non récupérés par la GCC.
- Éliminer les isolateurs de base des deux pylônes haubanés en considérant qu'ils contiennent des biphényles chlorés (BPC).
- Nivelier le terrain sans ajouter de nouveau matériel. À la fin des travaux, le site doit être parfaitement propre.
- Tout autre travaux décrits dans le présent projet.

CRITÈRES OBLIGATOIRES

La soumission doit satisfaire aux critères obligatoires spécifiés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire pour respecter la conformité à cette exigence.

Les soumissions qui ne répondent pas à tous les critères obligatoires seront déclarées non recevables et leur prix de soumission sera rejeté. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

Item	Critères obligatoires	Conforme (Oui / Non)
O1	L'Entrepreneur doit déposer avec sa soumission une lettre dans laquelle il s'engage à ce que tous ses employés travaillant en hauteur aient les cartes de compétence suivantes : ✓ certification de travaux et de déplacement en hauteur ; ✓ certification de sauvetage en hauteur ; et ✓ au moins qu'un employé sur le site ait une formation de premiers soins avec une trousse conforme aux travaux à réaliser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



A) SI ENVOYÉ ÉLECTRONIQUEMENT, ASSUREZ-VOUS DE FOURNIR LES CRITÈRES OBLIGATOIRES CI-DESSUS DANS DES FICHIERS PDF SÉPARÉS, c'est-à-dire

- Un fichier PDF pour les critères obligatoires, et
- Un fichier PDF pour le formulaire de soumission – travaux de construction

B) SI IL EST ENVOYÉ PAR LE COURRIER, VEUILLEZ SOUMIS LES DOCUMENTS DANS LES ENVELOPPES SÉPARÉES, c'est-à-dire

- Une enveloppe pour les critères obligatoires, et
- Une enveloppe pour le formulaire de soumission – travaux de construction

LIEU DE TRAVAIL, EMBLACEMENT DES TRAVAUX ET LIEU DE LIVRAISON :

Le site des travaux est localisé à Cap-des-Rosiers, en Gaspésie. Pour s'y rendre, le site se trouve à l'arrière de l'église de Cap-des-Rosiers. Emprunter le chemin longeant l'église du côté sud-ouest. Le site est facilement accessible par un chemin de terre.

VISITE DU SITE :

Aucune visite des sites ne sera organisée par le Ministère.

RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES MATERIELS:

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000,00 \$** par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 14 h 00, heure avancée de l'est (HAE), le mardi 03 octobre 2017**. Les soumissionnaires doivent noter ce qui suit:

- a) Pour les demandes de renseignements administratifs:
Les soumissionnaires peuvent téléphoner à l'agent principal des marchés, Michel Larivière, au 613-990-1404 ou envoyer leurs demandes de renseignements administratifs par courriel à michel.r.lariviere@dfo-mpo.gc.ca.
- b) Pour les demandes de renseignements techniques:
Les soumissionnaires **doivent envoyer** leurs demandes de renseignements techniques **par courriel seulement** à michel.r.lariviere@dfo-mpo.gc.ca.



DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :

Date de début : À l'attribution du contrat
Date d'achèvement : le vendredi 17 novembre 2017

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :

Aucune.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS :

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

Michel Larivière

Consultant en approvisionnement et en passation de marchés
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions, 9W079
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6, CANADA
Téléphone : 613-990-1404
Télécopieur : 613-991-4545
Courriel : Michel.R.Lariviere@dfo-mpo.gc.ca